



L'URBANISME EN CHIFFRES

Au cours de l'année 2017, (du 3 décembre 2016 au 6 décembre 2017) :

36 permis de construire ont été accordés (30 l'an dernier), dont :

- 15 pour maisons individuelles (13 l'an dernier)
- 1 pour une maison jumelée
- 3 pour réhabilitation, extension de bâtiments existants
- 3 pour extension et création de logement
- 1 pour bâtiment sur l'autoroute
- 2 pour transfert du permis
- 10 pour permis modificatifs
- 1 pour un garage

1 permis de construire a été refusé pour 9 logements

74 certificats d'urbanisme ont été déposés (71 l'an dernier)

- 68 de simple information dont 7 sursis à statuer en attendant la révision du PLU
- 6 opérationnels dont 5 non réalisables

62 déclarations préalables de travaux ont été déposées (52 l'an dernier), dont

- 6 pour création d'abri, d'auvent, d'appentis, de pergola, de garage

- 11 pour division foncière en vue de construire (12 l'an dernier)
- 6 pour création ou modification d'ouvertures et/ou de fenêtres de toit
- 16 pour installation de clôture et/ou de portail
- 10 pour construction de piscine (comme l'an dernier)
- 4 pour réhabilitation, extension de bâtiments existants
- 1 pour terrasse
- 4 pour installation de panneaux photovoltaïques
- 1 pour un bâtiment sur l'autoroute
- 2 pour transfert du permis
- 1 pour tunnel de lavage-auto

5 autorisations de travaux ont été déposées

50 déclarations d'intentions d'aliéner ont été déposées (46 l'an dernier) pour la vente de :

- 13 terrains (14 l'an dernier)
- 37 maisons individuelles (32 l'an dernier)

Aussi bien pour les permis de construire que pour les déclarations préalables, les certificats d'urbanisme ou les déclarations d'intention d'aliéner, les chiffres sont sensiblement les mêmes que l'an dernier.

POINT SUR LA RÉVISION DU PLU

La procédure suit son cours, un peu de retard a été pris et l'approbation de ce futur PLU ne pourra sans doute pas avoir lieu avant fin 2018.

La commission communale « Révision du PLU » achève l'examen du futur règlement écrit et graphique. La plupart des études ont été achevées ; une évaluation environnementale approfondie nous a été demandée par la Mission régionale d'autorité environnementale et sera lancée prochainement ; il restera aussi à valider l'emplacement d'un futur cimetière. L'inventaire des éléments patrimoniaux à préserver se poursuit sur la base des recherches du Groupe Patrimoine.

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2017

- Approbation de la reconduction du quart des crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2018 de la commune. Cette mesure doit permettre de liquider, mandater, les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.
- **CCAS** - Attribution d'une subvention complémentaire d'un montant de 6 500 € en particulier pour faire face aux différentes aides apportées aux familles, notamment en matière de quotient familial.
- **Ecoles maternelle et élémentaire** : Approbation d'une convention de participation financière au Centre Médico Scolaire entre les communes de Crolles et St Nazaire et d'une convention de mise à disposition du bassin du Centre Nautique Intercommunal géré par la CCLG. Coût par élève : 18,90 € pour 9 séances.
- **SIZOV** : nouvelle désignation de **délégués communaux** suite à la modification des statuts. Ont été désignés comme délégués titulaires : Michèle FLAMAND et Claude BENOIT et comme délégués suppléants : Monique PINEAU et Jean-Christophe GIRAUDIN.
- **CCLG** : approbation de la convention d'entretien de la ZA Grande Chantourne pour les années 2017 et 2018, suite au transfert de cette compétence à la CCLG, ainsi que du rapport 2017 de la CLETC (Commission de Transferts de charges) ; présentation du rapport d'activités 2016-2017, consultable sur www.le-gresivaudan.fr

Notez-le !

Réunions du conseil municipal

Les séances publiques ont lieu le 3^e mardi de chaque mois à 20h30 dans la salle du Conseil, en mairie, sauf en cas de report exceptionnel (consultez les panneaux d'affichage ou le site internet de la commune).

